

# guid in

*on fait connaissance ?*

ACCUEIL GRATUIT  
POUR TOUS

FINALISATION  
DU BUSINESS PLAN



SUIVI  
PARRAINAGE  
& NETWORKING

PRÊT D'HONNEUR  
INITIATIVE  
À TAUX 0%

Réseau  
*Initiative*  
PAYS DE SAINT OMER

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

# Le réseau, quésako ?



Le Réseau Initiative France est le 1er réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création, reprise et développement d'entreprise. Il est présidé depuis 2020 par Guillaume Pépy.

**1985**

Création  
du Réseau Initiative

**207**

Associations locales sur  
toute la France

## LES 4 VALEURS DE NOTRE PROMESSE



**Accueil gratuit,**  
et bienveillant pour  
tout entrepreneur



**Finalisation du  
business plan**



**Prêt d'honneur  
Initiative à taux 0%  
sans garantie**



**Suivi, parrainage  
& networking  
pour favoriser la  
pérennité de l'entreprise**

## RÉSEAU INITIATIVE FRANCE EN 2021 :



**18 990**

**entreprises  
soutenues**



**52 860**

**emplois créés  
ou sauvegardés**



**178 M€**

**de prêts d'honneur  
Initiative engagés**



**90%**

**des entreprises  
soutenues passent le cap  
des 3 ans**

# « Réseau Initiative Pays de Saint-Omer », c'est qui ?

Créée en 2002, Initiative Pays de Saint-Omer apporte gratuitement son soutien aux porteurs de projet de création, reprise et développement d'entreprise.



L'association est présidée depuis 2009 par Thierry DETEVE, Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Nous intervenons sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer et de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, soit **89** communes.

Aidés par un collectif de **60** experts bénévoles : cadres ou chefs d'entreprise, permettant à nos futurs entrepreneurs de rencontrer et d'échanger avec un collectif de banquiers, d'experts-comptables, d'assureurs...

*Merci à eux pour leur engagement !*

## RÉSEAU INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER EN 2021 :



**61**

entreprises  
soutenues



**153**

emplois créés  
ou sauvegardés



**719 K€**

de prêts d'honneur  
Initiative engagés



**4,6 M€**

de prêts bancaires  
associés

# Un prêt d'honneur Initiative ?



## PRÊT PERSONNEL

- Pour tout entrepreneur qui créé, reprend ou développe une entreprise
- De 3 000€ à 40 000€ (8000€ en moyenne)



## TAUX 0% ET SANS GARANTIE

- Durée de remboursement : de 24 à 60 mois
- Différé possible de 1 à 6 mois
- Pour renforcer les apports personnels



## BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

- Labellisation du projet par l'expertise de l'association locale et la validation du comité d'agrément
- Effet levier facilitant l'obtention d'un financement bancaire complémentaire



**ATTENTION : Les prêts d'honneur font l'objet d'une garantie BPI FRANCE**

# Comment faire ?

- ✓ Vous avez un projet ?  
création, reprise ou développement d'entreprise.
- ✓ Votre entreprise sera implantée sur notre territoire.

**Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement  
et du financement d'Initiative Pays de Saint-Omer.**

## PROCÉDURE À SUIVRE :

1

### Contactez

Initiative Pays de Saint-Omer  
03 28.52.90.36

2

### RDV avec un chargé de mission pour

- Analyser et compléter votre dossier
- Vous accompagner dans votre demande et recherche de financement

3

### Passage en comité d'agrément

- Instance décisionnaire composée d'experts de l'entrepreneuriat
  - Vous présentez votre projet pendant 30 minutes
  - Temps d'échange avec les membres
- => regard objectif et conseils bienveillants sur votre projet.

4

### Décision d'accord de financement

dans un délai de 48h.

5

### En cas d'accord

signature du contrat de prêt et déblocage des fonds.

i

Pour info, les comités d'agrément ont lieu 2 fois par mois

# En fonction de votre projet, plusieurs types de Prêts d'Honneur Initiative existent et peuvent parfois se cumuler.



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CRÉATION

- Jusqu'à 35 000€
- Entreprise de moins de 3 ans



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE REPRISE

- Jusqu'à 40 000€
- Avec maintien des emplois existants.



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE CROISSANCE

- Jusqu'à 40 000€
- Entreprise qui souhaite se développer ou diversifier son activité
- Création de 3 emplois



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE AGRICOLE

- Jusqu'à 50 000€
- Limité à 20% du montant total de l'investissement au démarrage



## PRÊT D'HONNEUR INITIATIVE JEUNE

- 7 500 € en moyenne
- Être âgé de moins de 30 ans
- En complément d'un prêt d'honneur Initiative création ou reprise



D'autres prêts d'honneur Initiative soutenus financièrement par BPI France peuvent vous être proposés en fonction de votre projet.

# Et pour trouver une banque ?

Pour vous faciliter cette démarche, le Réseau Initiative Hauts-de-France a créé et développé *jetrouvemabanque.com* pour vous permettre de trouver en quelques clics, votre partenaire bancaire.



Je trouve  
ma  
banque  
.com



## AVANTAGES

- **Outil simple et gratuit** pour trouver le prêt bancaire adapté à vos besoins.
- **Fini les photocopies** en plusieurs exemplaires.
- Votre **dossier est mis en ligne** et les banques y accèdent rapidement pour étudier votre demande.
- **Initiative Pays de Saint-Omer** suit votre dossier jusqu'à sa finalisation.



## COMMENT FAIRE ?

- **Inscription gratuite** sur le site *jetrouvemabanque.com*.
- L'équipe d'Initiative Pays de Saint-Omer est informée de votre demande et **met en ligne votre dossier** avec toutes les pièces nécessaires.
- Une fois validé, **les partenaires bancaires reçoivent votre demande** et vous contactent rapidement pour convenir d'un rendez-vous.

# Et après ?

**Vous avez obtenu un prêt d'honneur au sein d'Initiative Pays de Saint-Omer et vous avez créé ou repris une entreprise. Félicitations !**

- **Après ces grandes étapes, vous n'êtes pas seul ! Plusieurs actions de suivi :**



## LES TABLEAUX DE BORD

### **Pour suivre avec vous l'évolution chiffrée de votre entreprise**

Tous les mois, vous nous transmettez un tableau de bord de l'activité de votre entreprise et chaque année, votre bilan et votre compte de résultat.



## LES VISITES EN ENTREPRISE

### **Pour faire le point sur votre activité et répondre à vos éventuelles questions**

Les visites en entreprises sont effectuées par un chargé de mission suivi.



## LES MATINALES DE L'INITIATIVE

### **Pour échanger entre créateurs, partager et développer son réseau**

Chaque trimestre, vous serez invité aux matinées organisés par Initiative Pays de Saint-Omer pour présenter votre nouvelle entreprise au territoire



## LE PARRAINAGE

### **Pour avoir le soutien et les conseils d'un expert de l'entrepreneuriat**

Si vous le souhaitez, vous pouvez être parrainé par un expert bénévole. Il est là pour répondre à vos questions, vous apporter son soutien et vous aider à mieux appréhender la gestion de votre entreprise.

# Pour faire tout ça, vous n'êtes pas seuls ?

Nous avons des partenaires et des financeurs  
qui nous permettent de poursuivre nos actions.  
Merci à eux !



# Si je veux vous aider, je peux ?

Pour nous aider à faire connaître nos services auprès d'autres porteurs de projets et entrepreneurs, ou par envie de vous engager à nos côtés, vous pouvez nous aider et nous soutenir de différentes manières :

Abonnez-vous et n'hésitez pas à interagir sur les pages de nos réseaux sociaux !



@initiativePaysdeSaint-Omer



@initiativePaysdeSaint-Omer



Suivez les comptes de notre coordination régionale :  
[@initiativehautsdefrance](#)



Laissez-nous un avis sur Google ou Facebook



Faites un don pour soutenir l'action d'Initiative Pays de Saint-Omer (déductible des impôts)



Devenez bénévole au sein de notre équipe pour vous engager auprès des futurs entrepreneurs de votre territoire

# Notes



# Pour vous contacter, je fais comment ?



**Stéphanie BERTRAND**

*Directrice*

06 40 34 28 50

s.bertrand@initiative-paysdesaintomer.fr



**Perrine JONET**

*Chargée de mission*

03 28 52 93 79

p.jonet@initiative-paysdesaintomer.fr



**Fanny CORNILLE**

*Assistante*

06 47 83 17 06

03 28 52 90 36

contact@initiative-paysdesaintomer.fr

## RÉSEAU INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER



[contact@initiative-paysdesaintomer.fr](mailto:contact@initiative-paysdesaintomer.fr)



[www.initiative-paysdesaintomer.fr](http://www.initiative-paysdesaintomer.fr)



06 47 83 17 06



Maison du  
Développement  
Economique  
16 place Victor Hugo  
Saint-Omer